



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONSTRUIT UN NOUVEAU COLLÈGE À ESCALQUENS



Cadre d'étude
valorisé



Performances
environnementales
optimisées



Proximité
renforcée



**Agir
pour vous !**



CONSTRUCTION DU COLLEGE D'ESCALQUENS

Réunion publique de lancement des
travaux

11 avril 2018 à 19H



**Agir
pour vous !**

ANIMATION



David Tronche,
Directeur adjoint à la Direction de l'Éducation



AU PROGRAMME CE SOIR



- 19h10** Accueil par Alain Serieys Maire d'Escalquens
- 19h15** Introduction de la rencontre par Marie-Claude Leclerc, vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'Education et Emilienne Poumirol, Conseillère départementale
- 19h25** Sectorisation du nouveau collège (CD 31)
- 19h35** Organisation des transports scolaires (CD 31)
- 19h40** Présentation du projet de construction du collège (CD 31)
- 19h50** Informations sur le chantier du collège (CD 31)
- 20h05** Échanges avec les participants
- 20h20** Aménagements réalisés par la commune (ville d'Escalquens)
- 20h35** Echanges avec les participants
- 20h50** Conclusion



ACCUEIL

Alain Serieys, Maire d'Escalquens

INTRODUCTION

Marie-Claude Leclerc, vice présidente chargée de l'Education

et Emilienne Poumirol, Conseillère départementale du canton d'Escalquens

LA CONCERTATION AUTOUR DU COLLEGE D'ESCALQUENS



DÉROULEMENT DU PROJET



Janvier 2017 :

Première réunion publique de concertation sur le projet



Octobre 2017 :

Obtention du permis de construire



Octobre-décembre 2017 :

Concertation publique sur la sectorisation du futur collège



Février 2018 :

Attribution des marchés de travaux



Avril 2018 :

Démarrage du chantier



17 mai 2018 :

Pose de la première pierre



Septembre 2019 :

Ouverture de l'établissement



SECTORISATION DU COLLEGE D'ESCALQUENS



Mariette de Malvinsky,
DGD adjointe à l'Education et au Patrimoine



7 | Démarrage travaux Escalquens | Avril 2018



LA PROPOSITION DE SECTORISATION



Un objectif clair : répondre à la forte pression démographique et équilibrer les effectifs des collèges de :

- Escalquens
- Castanet
- Ayguesvives
- Ramonville
- Saint-Orens (Jacques Prévert et René Cassin)
- Villefranche-de-Lauragais

LES PRINCIPES



Pas de séparation des élèves d'une même commune

> la proposition retenue n'intègre pas de découpage intramuros de commune (hors Saint-Orens qui dispose de 2 collèges), ou d'éclatement de communes d'un même RPI

Des temps de transports scolaires adaptés

> quand il y a une alternative entre deux collèges, le choix a été fait de privilégier le rattachement vers le collège le plus proche

> dans le scénario proposé, tous les collèges seront accessibles en moins de 30 min (moyenne départementale 35 min)

LES PRINCIPES



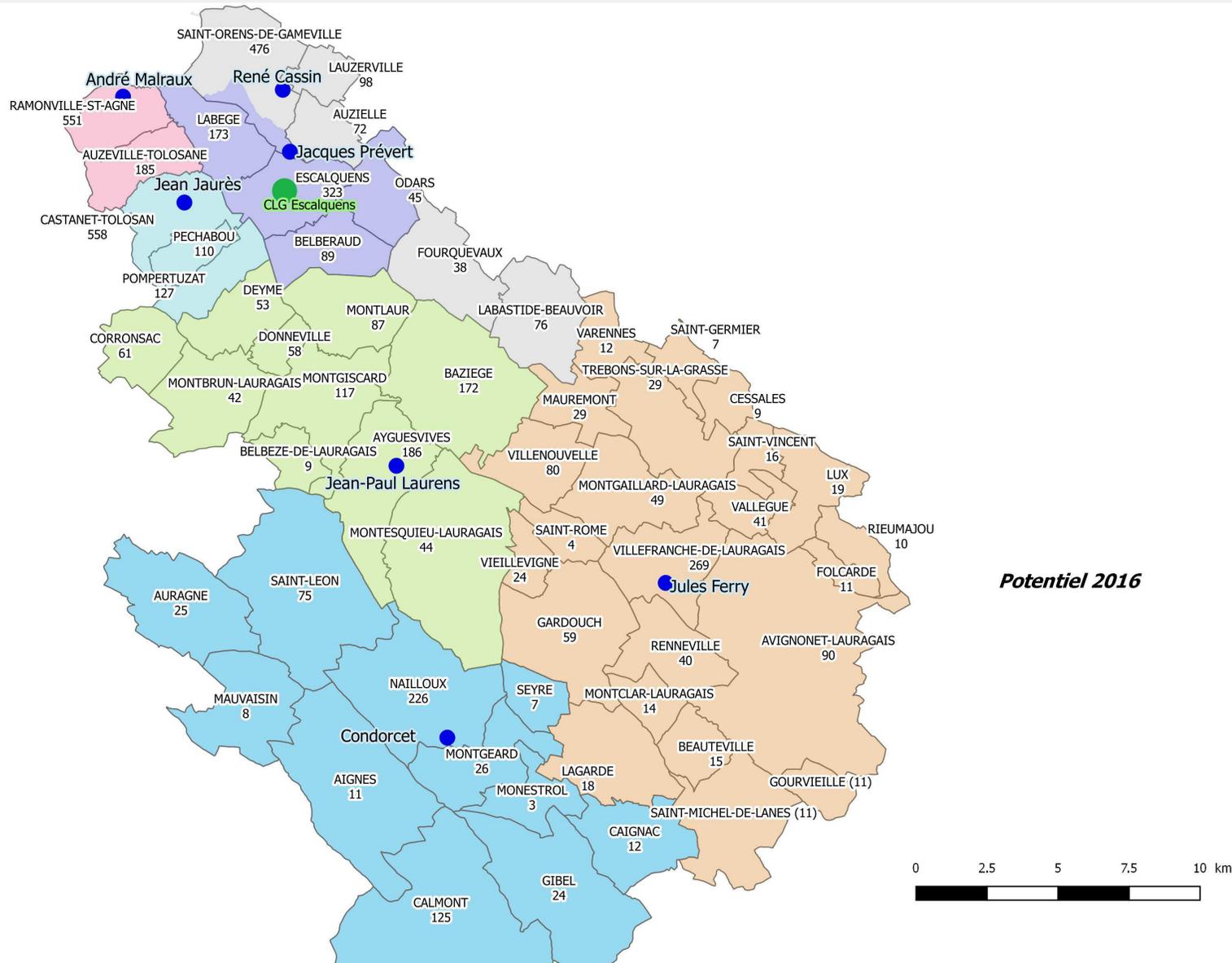
Des travaux programmés pour améliorer les déplacements

> Le Conseil départemental s'engage à remplacer le pont métallique sur la RD 94, permettant de franchir l'Hers, à créer des zones de croisement en 2018, et à élargir la route en 2019

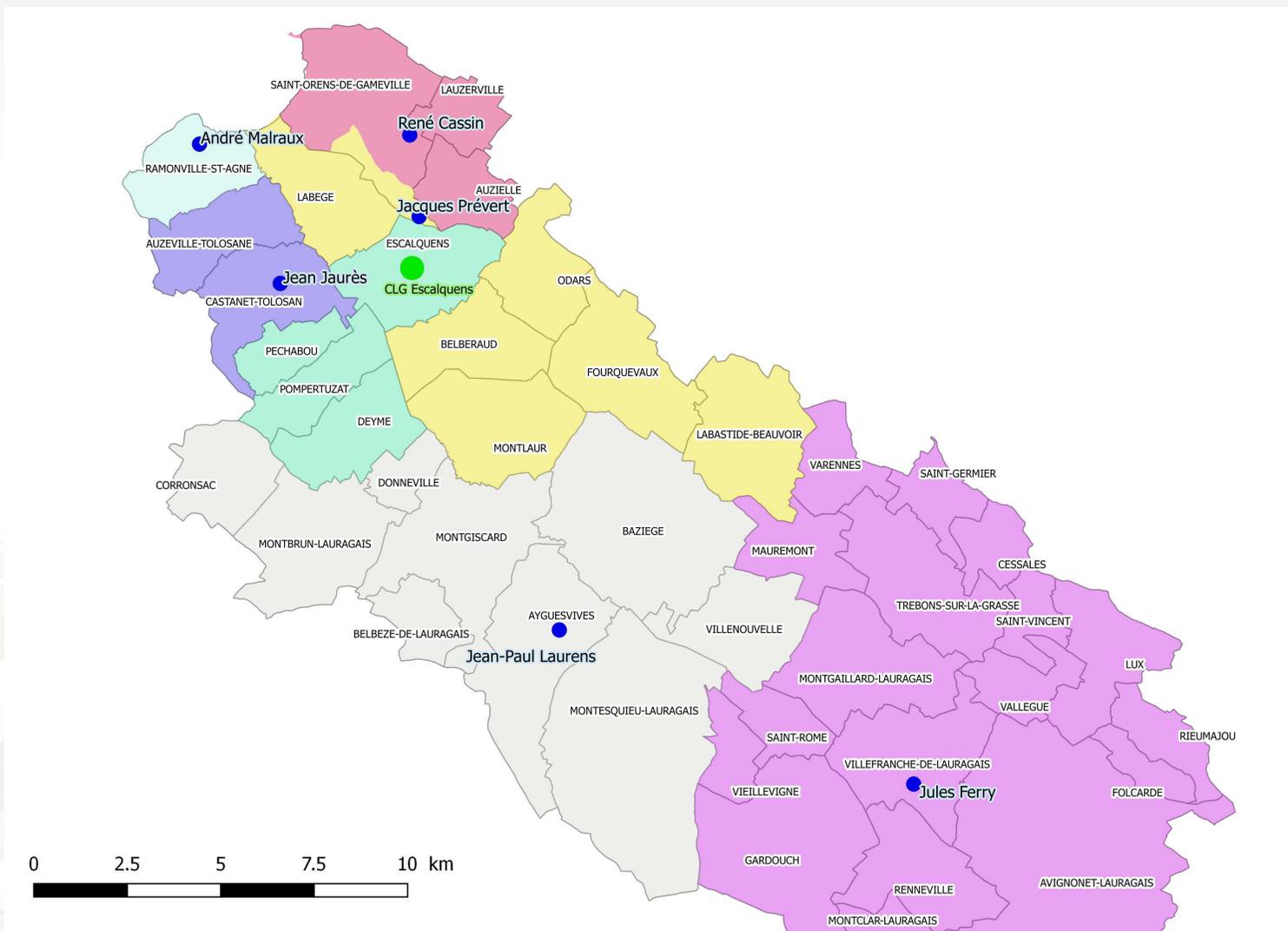
Cet équipement bénéficiera à terme à l'ensemble de la population du secteur

Coût de l'opération: 2 M€

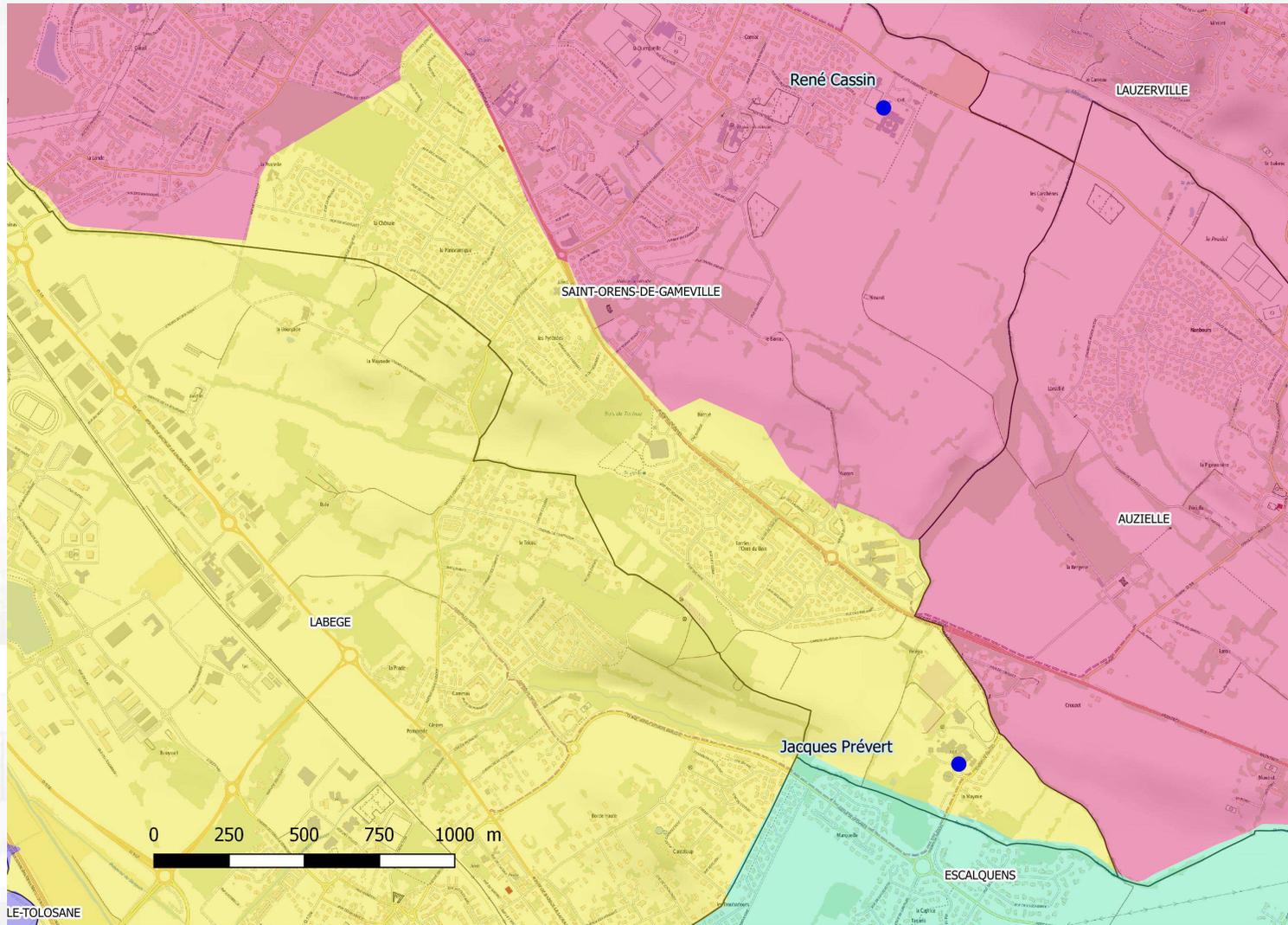
LA SECTORISATION ACTUELLE



LES SECTEURS DE RECRUTEMENT A LA RENTREE 2019



ZOOM SUR SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE LES SECTEURS INTRA-MUROS



LES PROCHAINES ETAPES



Septembre 2019 :

- ouverture du collège d'Escalquens
- rentrée des élèves de 6ème, 5ème et 4ème dans leur nouveau collège de secteur

Septembre 2020 :

- rentrée des élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème

ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES



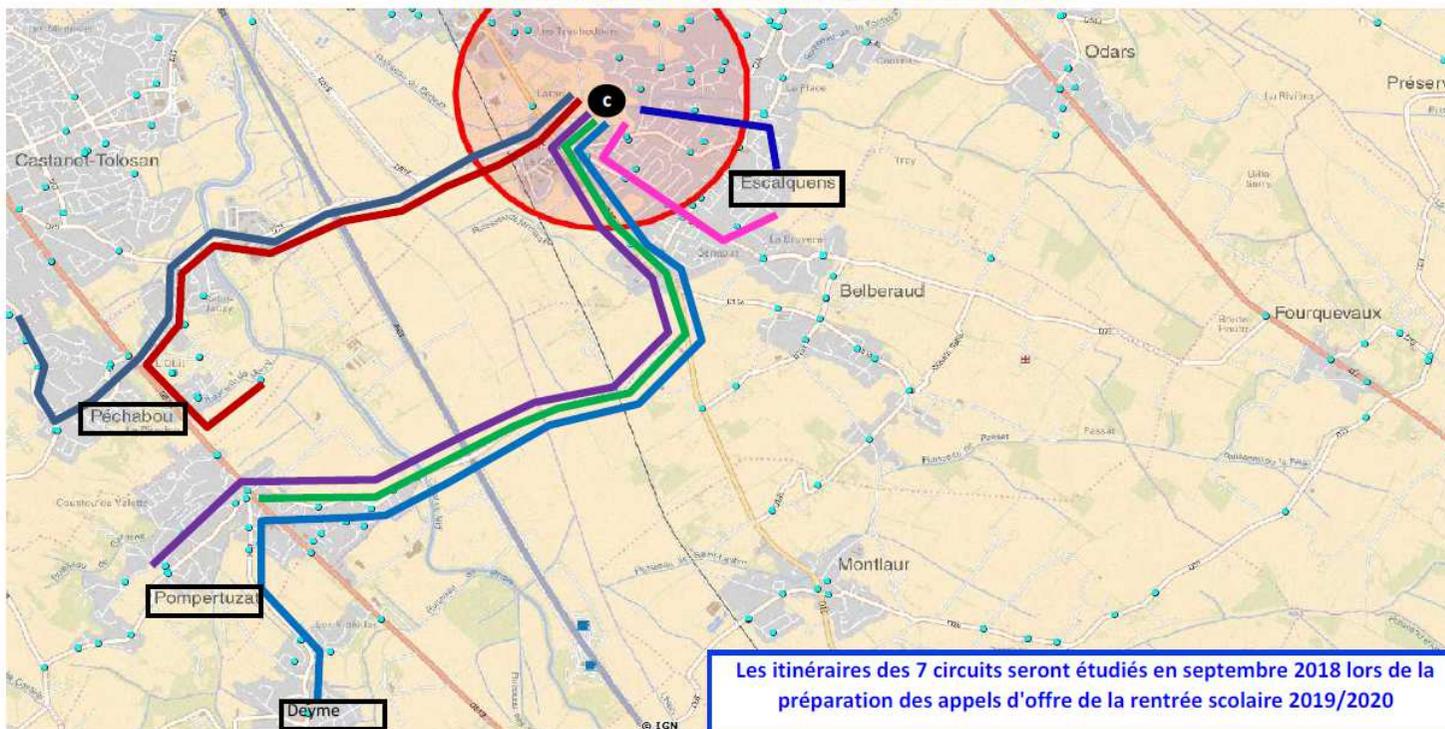
Annie Mancha, Direction des Transports



15 | Démarrage travaux Escalquens | Avril 2018



SCHEMA DE DESERTE DES SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE ORGANISES VERS LE COLLEGE D'ESCALQUENS POUR LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2019



PREVISIONS RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2019 : Seuls les élèves entrant en classe de 6ème, 5ème et 4ème, environ 310 élèves seront transportés vers le collège d'Escalquens sur les 7 circuits. *Ce chiffre pourra être diminué à 6 en fonction des résultats du recensement des élèves inscrits.*

PREVISIONS RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020 : Le schéma de desserte pour l'ensemble des élèves à transporter reste identique.

Année scolaire / Nbre d'élèves à transporter	DEYME	PECHABOU	POMPERTUZAT	ESCALQUENS (domicilie+1km)	TOTAL
Rentrée scolaire 2019/2020	40	82	95	93	310
Rentrée scolaire 2020/2021	53	110	127	122	412

PRESENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION



Eric Farcy, Direction de l'Architecture

Vincent Espagno, Architecte



LES INTERVENANTS DE L'OPERATION



- Le maître d'ouvrage :
le Conseil départemental de la Haute-Garonne,
représenté par la Direction de l'Architecture
- La maîtrise d'œuvre :
Espagno & Milani Architectes,
SCO, pilote
EGIS, Intégrale de restauration et Gamba Acoustique (bureaux
d'études)
- Le coordonnateur SPS :
BECS
- Le contrôleur technique :
BTP Consultant
- Les entreprises :
10 entreprises ou groupements d'entreprises

RAPPELS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION



Le montant prévisionnel de l'opération est de **16 400 000 € TTC**.

La capacité théorique d'accueil du futur collège est de **600 élèves**.

Le projet comprend la construction :

- du collège proprement dit et de 4 logements de fonction, soit environ 5 800 m² de surface utile
- d'un plateau sportif
- d'un parking bus d'une capacité de 10 places

UN BATIMENT EXEMPLAIRE



Bâtiment économe en énergie et en gaz à effet de serre (BEPOS)

Utilisation des énergies renouvelables : chaufferie bois et 1400 m² de panneaux photovoltaïques



économie de 15 tonnes de CO² par an soit l'équivalent de 56 foyers

Intégration d'éco-matériaux et de matériaux recyclés

Economie d'eau potable et récupération des eaux pluviales

Amélioration de la qualité de l'air intérieur

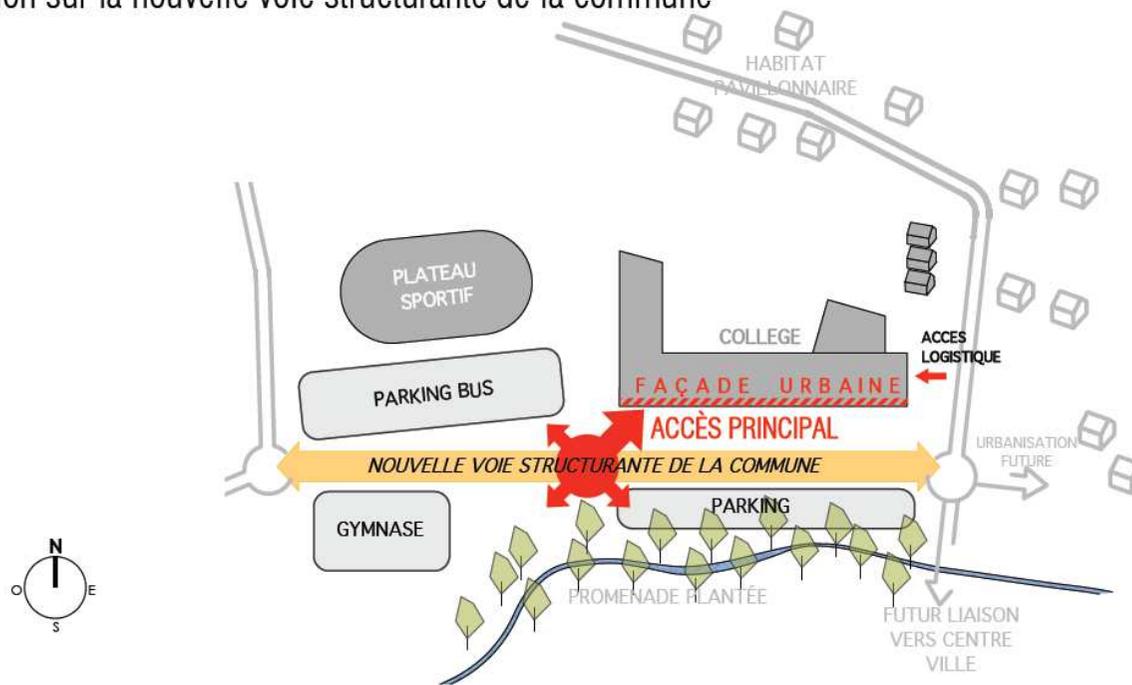
PLAN DE SITUATION



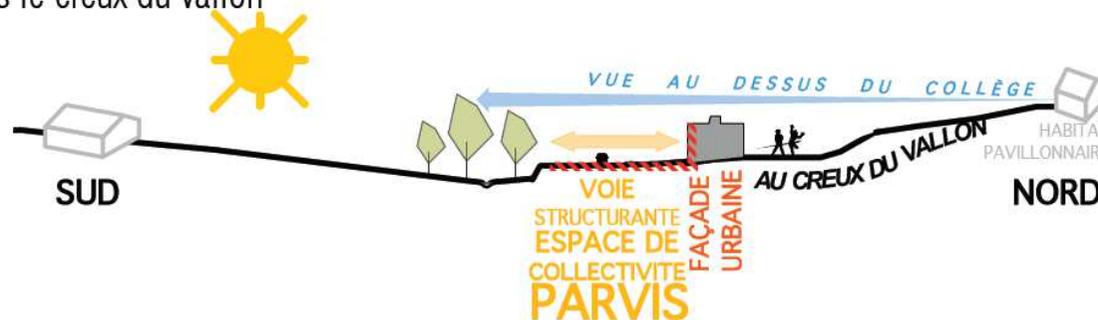
IMPLANTATION DU COLLEGE



Implantation sur la nouvelle voie structurante de la commune



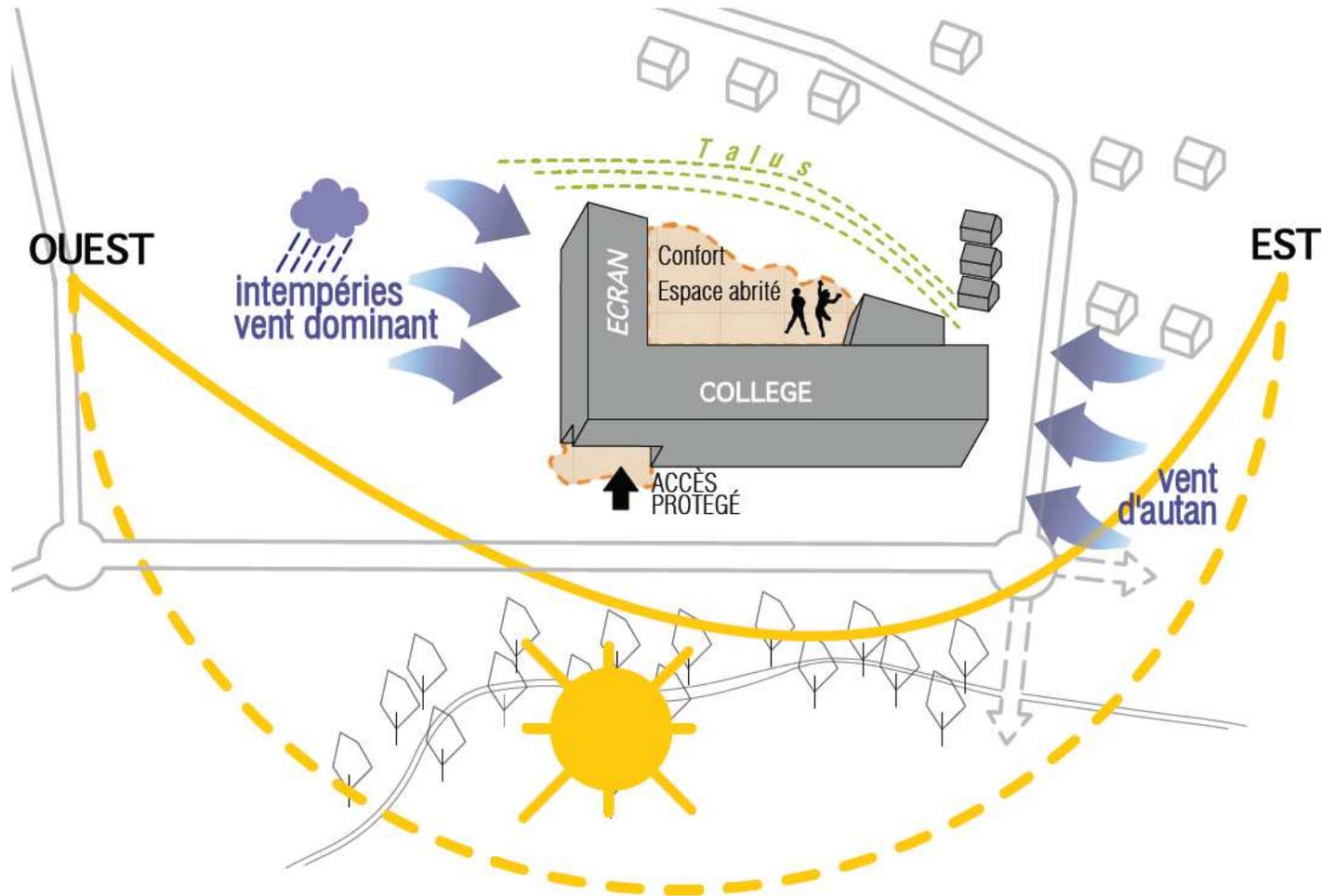
Positionnement dans le creux du vallon



ORIENTATION DU PROJET



Optimisation des orientations avec salles de classes au nord et au sud
Protection des intempéries des accès et de la cour de récréation



PLAN MASSE



ENTREE DU COLLEGE



25 | Démarrage travaux Escalquens | Avril 2018



VUE DE LA COUR



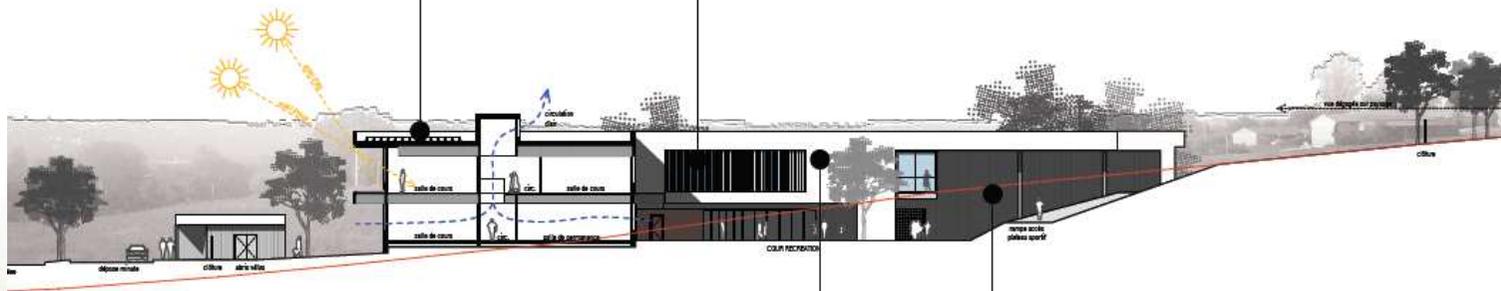
LES FACADES



Panneaux photovoltaïques
en toiture



Façades Est et Ouest
Brise-soleil à lames orientables



Béton peint
blanc



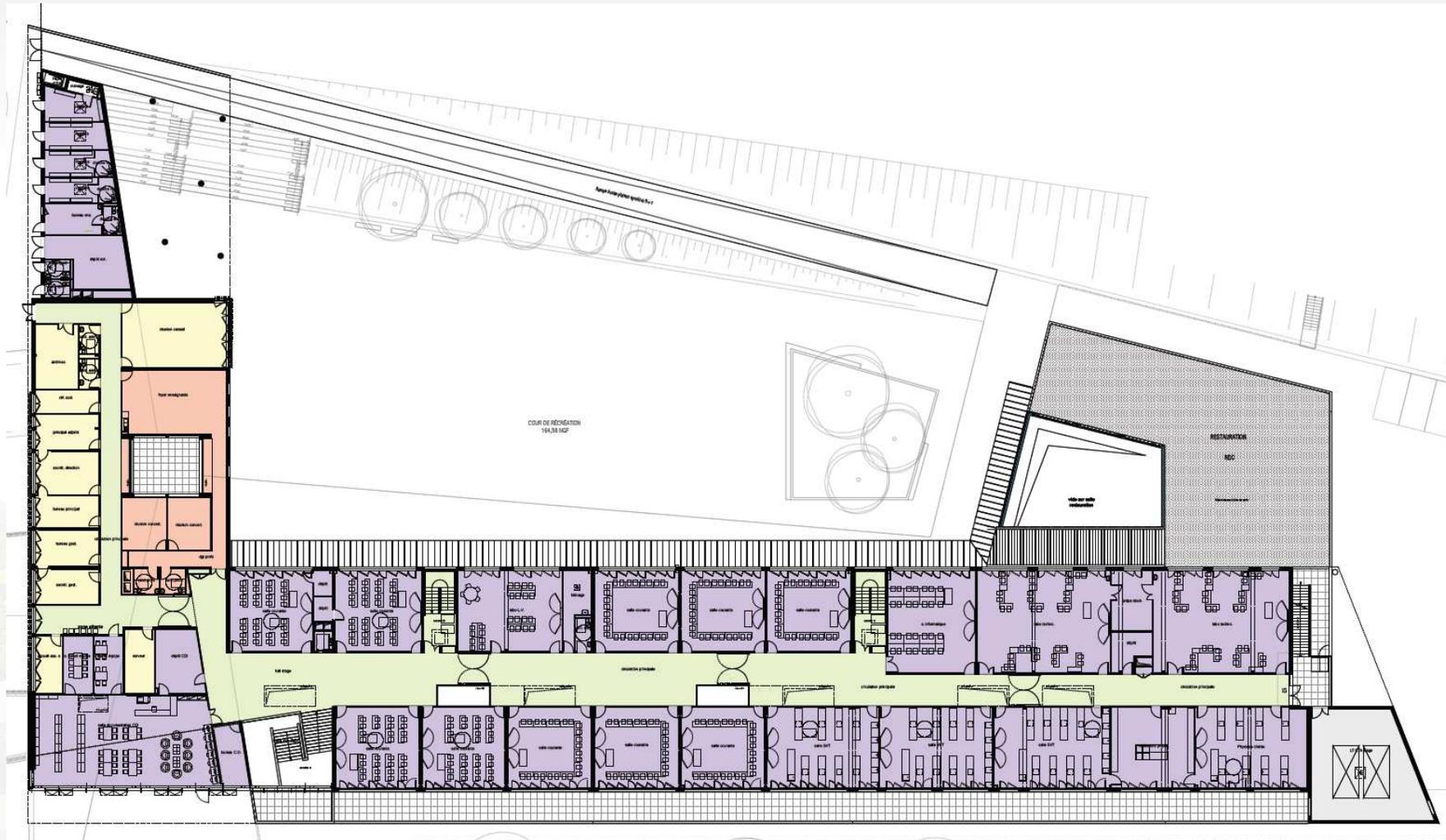
Béton matricé



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN ETAGE



INFORMATIONS SUR LE CHANTIER DU COLLEGE



Vincent Espagno, Architecte



30 | Démarrage travaux Escalquens | Avril 2018



PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX DU COLLEGE



Début des travaux
de terrassement :
23 avril 2018

Réception des
travaux :
fin juin 2019

Début des travaux
de gros-œuvre :
juin 2018

Intervention des corps
d'état secondaires :
septembre 2018

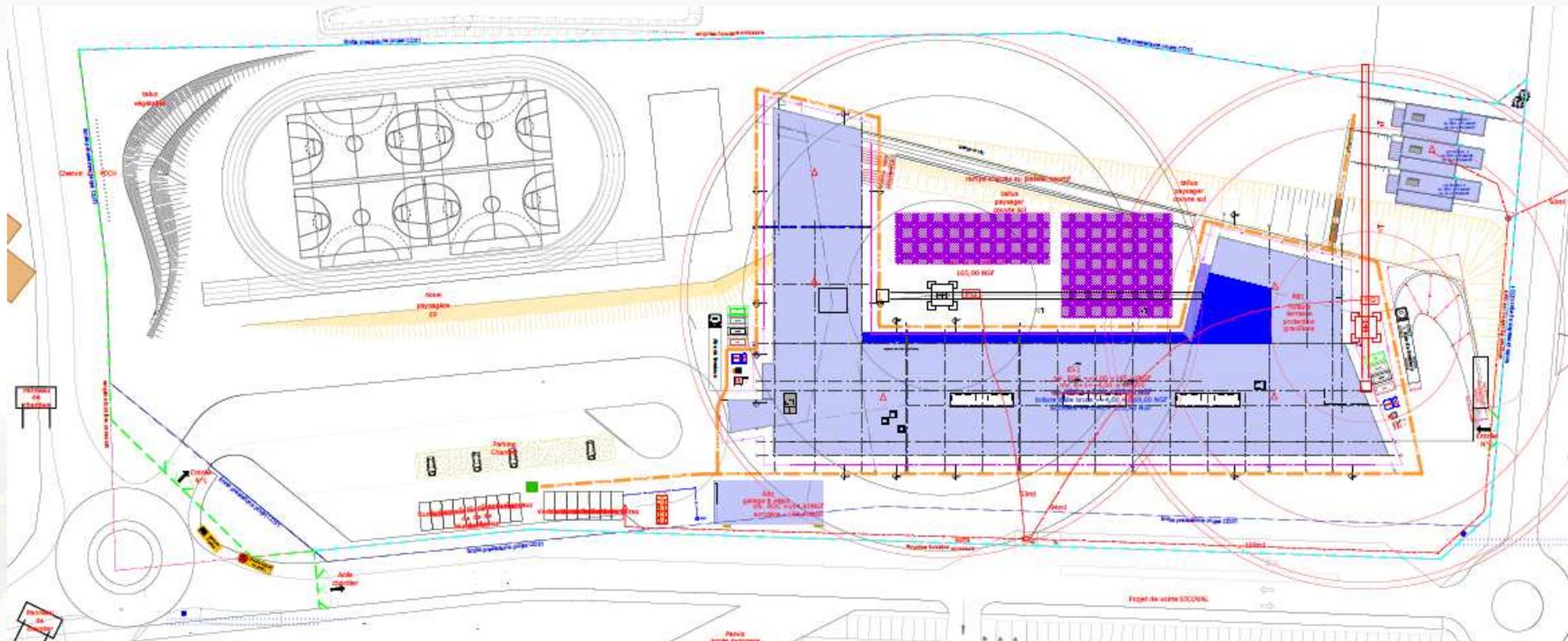
Ouverture du
collège :
septembre 2019

Installation de la base
vie du chantier et des
grues :
juin 2018

Travaux plateau
sportif / parking bus :
avril à juin 2019

Equipement mobilier
et informatique :
juillet à août 2019

PLAN D'INSTALLATION DU CHANTIER



LA CHARTE DE CHANTIER A FAIBLES NUISANCES



Tout chantier de construction génère des nuisances sur l'environnement, les riverains et les ouvriers. L'enjeu d'une charte de chantier à faibles nuisances est de les limiter.

Emission de poussières

Nuisances dues au trafic routier

Nuisances acoustiques

Nuisances visuelles





LIMITATION DES NUISANCES ACOUSTIQUES

Nuisances
acoustiques

Elles sont essentiellement liées à l'utilisation d'engins ou de matériels bruyants (sonores ou vibratoires).

Pour limiter leur impact sur le voisinage :

- Respect des horaires de chantier
- Utilisation de matériel électrique si possible
- Sensibilisation des équipes pour éviter les comportements bruyants



Emission de
poussières

LIMITATION DE L'EMISSION DE POUSSIÈRES

L'émission de poussières survient essentiellement lors des travaux de terrassement et de remblaiement. Elle peut également être constatée au droit de zones dont le revêtement définitif n'est pas encore réalisé.

Pour limiter ce risque :

- Stockage des matériaux fins et pulvérulents à l'abri du vent
- Arrosage fréquent des zones non revêtues en période sensible (temps sec, été)

Nuisances
dues au trafic
routier

LIMITATION DES NUISANCES DUES AU TRAFIC ROUTIER



Des contraintes de circulation seront imposées aux véhicules liés au chantier :

- Sens de circulation prioritaire : hors lotissement
- Les approvisionnements du chantier s'organiseront majoritairement en-dehors des heures de fort trafic
- Le stationnement des véhicules du personnel s'effectuera au maximum sur l'emprise du chantier



LIMITATION DES NUISANCES VISUELLES

Nuisances
visuelles

Les entreprises s'engagent, au quotidien, à maintenir la propreté du chantier .

- Propreté de la voie publique : nettoyage régulier du chantier et des voies d'accès, nettoyage des roues des camions avant leur sortie du chantier
- Clôture complète du chantier pour en interdire l'accès
- Organisation et gestion des déchets de chantier et couverture des bennes à déchets si nécessaire pour éviter l'envol des matériaux



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



LES AMENAGEMENTS REALISES PAR LA COMMUNE D'ESCALQUENS AUTOUR DU COLLEGE



Denis Fournier, adjoint à l'urbanisme et au développement gestion patrimoine et prévention

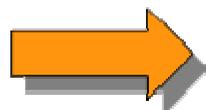
Techniciens Pôle voirie du SICOVAL



RAPPEL SUR LE SCHEMA DE DEPLACEMENT COMMUNAL



La création de la voirie d'accès au collège et des aménagements urbains s'inscrit dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU mais également au niveau intercommunal au sein du Schéma Directeur Cyclable du Sicoval (Axe Nord)



Ces travaux constituent donc une étape importante dans la réalisation du schéma de déplacement communal.

Ce projet permettra à terme de mailler les quartiers du Pech et du Sauzat avec le cœur de ville au travers d'un futur franchissement du Berjean, d'étendre le réseau de déplacement doux tout en sécurisant les piétons et cycles et d'améliorer l'accès à la RD16 en liaison avec le futur franchissement de la voie ferrée (suppression du passage à niveau) dont la mise en service est programmée pour 2021

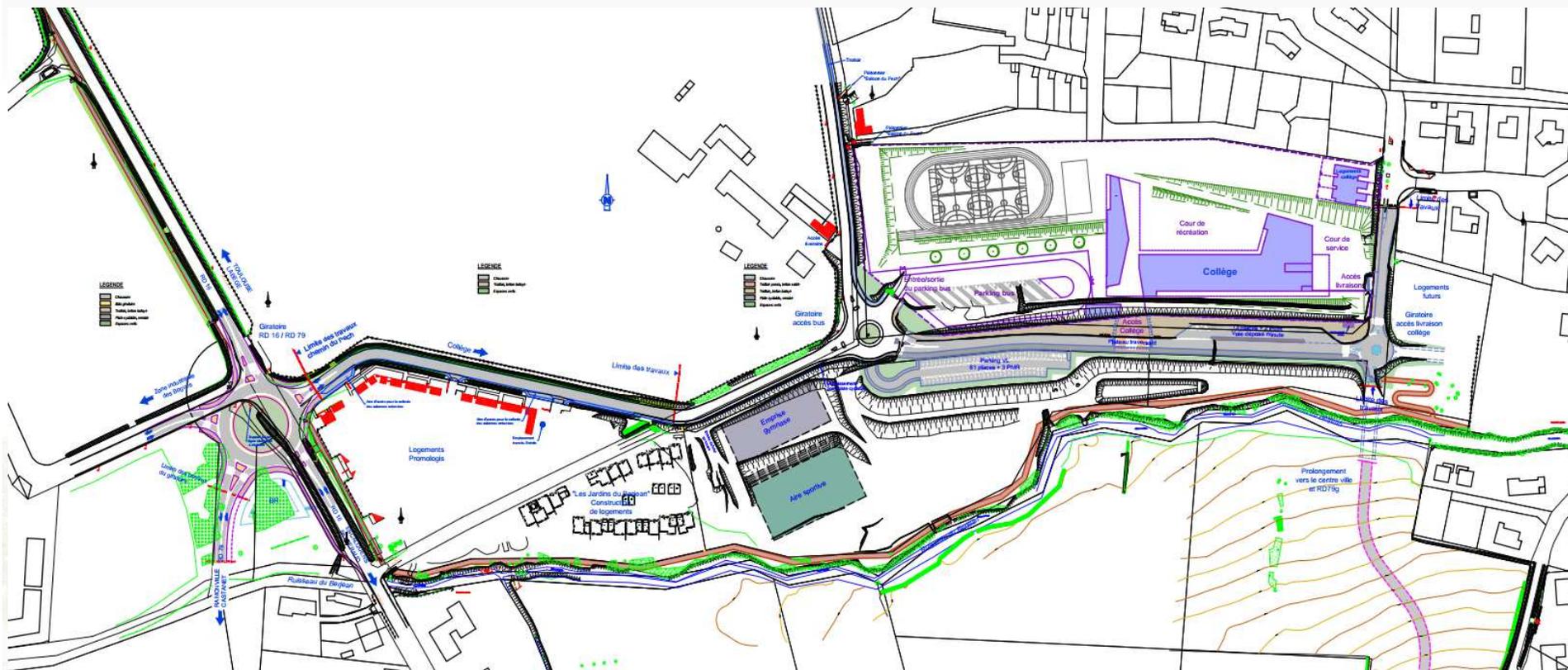
RAPPEL SUR LE SCHEMA DE DEPLACEMENT COMMUNAL



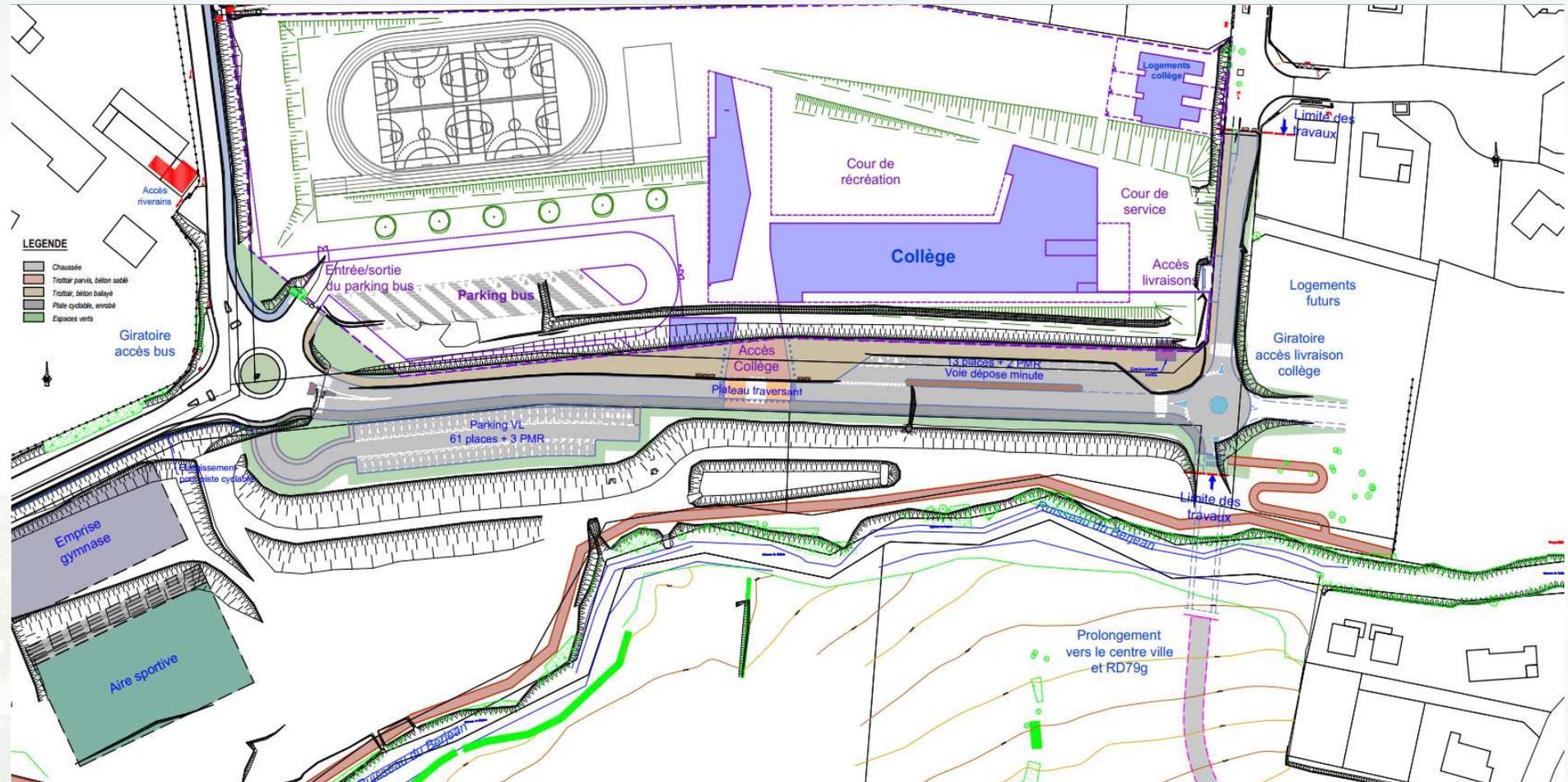
Les aménagements qui seront réalisés visent à assurer la desserte du collège mais aussi à améliorer, sécuriser et à urbaniser le réseau existant :

- Une voirie faisant la jonction entre le chemin du Pech et la rue de la vallée du Lys,
- Un parking véhicules légers d'environ 60 places,
- Un rond point pour l'accès via la RD16,
- Des pistes piétons/cycles complétant le maillage de la ville en mode « doux »,
- Les aménagements de sécurité nécessaires au collège (parvis, arrêt minute, liaison piétonne et cycles...)
- Un gymnase
- Un terrain de grands jeux

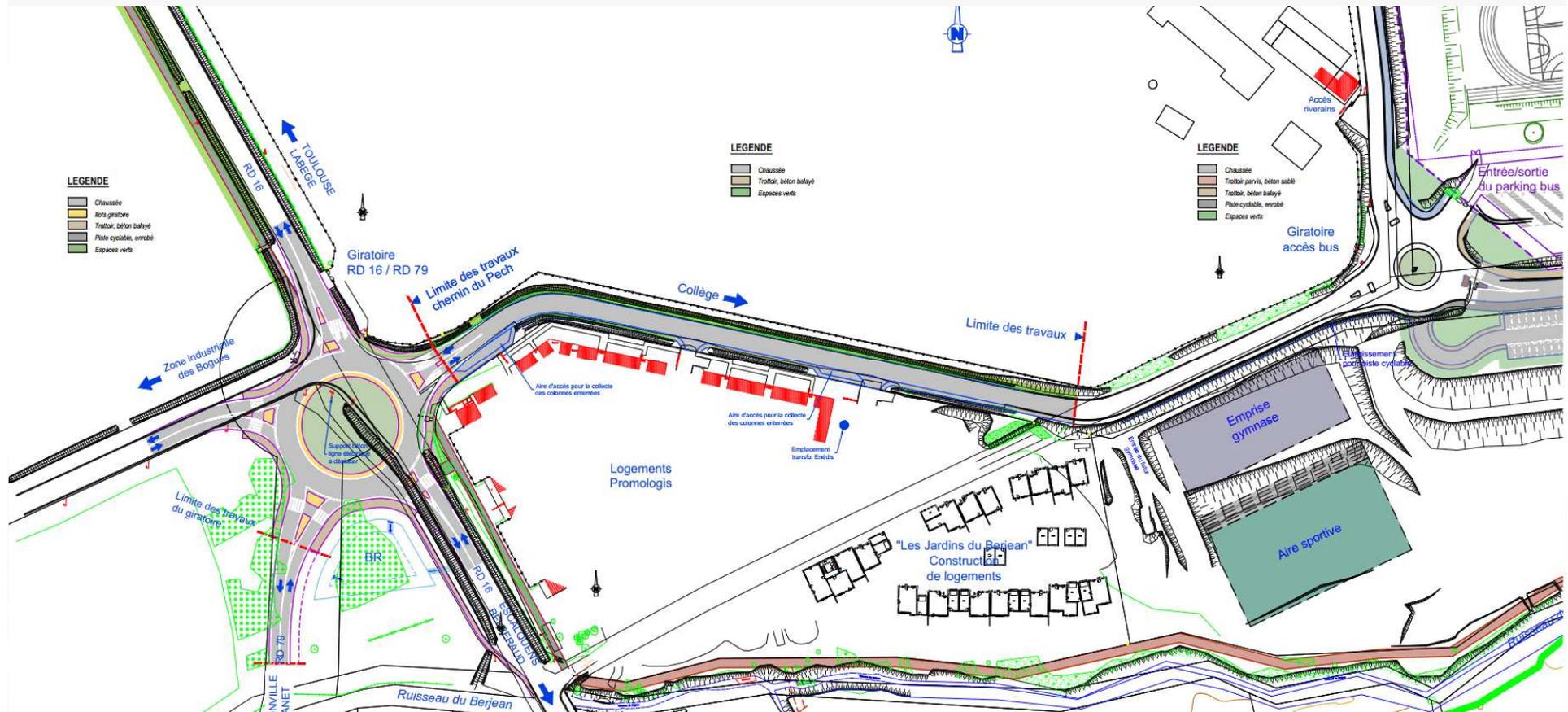
VUE D'ENSEMBLE DE L'URBANISATION



VOIE COLLEGE



GIRATOIRE RD 16 ET CHEMIN DU PECH

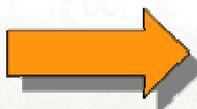


PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX



Ce qui est déjà réalisé

Phase N°1 : Terrassements, passage des réseaux (secs et humides), plateforme du futur gymnase et de l'aire de grands jeux, réalisation de la couche de forme de la voirie



Les travaux sont achevés depuis Mars 2018

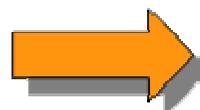


PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX

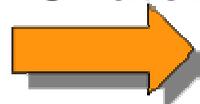


Ce qu'il reste à réaliser

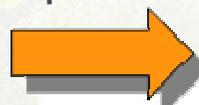
Réfection chemin du pech partie basse :

 2018 : Trimestre 3

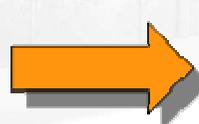
Giratoire RD 16 + cheminements piétons cycles :

 2018 : Semestre 2

Phase N°2 Collège : Travaux de finition de la voirie, réalisation des trottoirs, du parvis et des cheminements doux, installation de l'éclairage public (etc.)

 2019

Gymnase :

 2019 - 2020 : Études préalables
2020-2021 : Travaux et mise en service



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



47 | Démarrage travaux Escalquens | Avril 2018





CONCLUSION





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

